

Concorde & Mystère 20 à la conquête de l'Amérique

Article de Roger CABIAC

L'approche des vacances n'a pas diminué l'activité des Industries Aéronautiques, ni celle de compagnies aériennes. A preuve les deux très importantes commandes qui viennent en effet d'être passées au bénéfice des constructeurs français et britanniques aussi pour le Concorde).

Continental Airlines - 3 CONCORDE.

Faisant suite à la récente par la Pan Am de six - Concorde -, la compagnie américaine Continental Airlines vient de signer avec Sud-Aviation et British Aircraft Corporation un contrat pour l'achat de trois appareils de ce type. Ces appareils seront utilisés sur les lignes intérieures aux Etats-Unis et permettront de réduire des vols Los Angeles-Chicago à moins de deux heures." *La décision de Continental Airlines, a déclaré le Général Puget, de conclure un tel contrat est une évolution des plus significatives qui confirme nos vues suivant lesquelles c'est l'appareil commercial Mach 2,2 est capable de se faire une large place sur le marché et non uniquement pour les compagnies exploitant un réseau intercontinental à long rayon d'action*". Parallèlement à la signature de ce contrat, un groupe de dirigeants de Continental Airlines est actuellement en Europe pour visiter les usines où seront fabriqués les appareils.

PAN AMERICAN AIRLINES : 160 MYSTERE 20.

Pour avoir suivi, au fil de nos derniers numéros, l'évolution des négociations, nos lecteurs ne seront sans doute pas surpris de leur heureuse conclusion. Encore faut-il préciser que des difficultés survinrent concernant le lancement de la chaîne de construction du Mystère 20. En particulier, le très important financement nécessaire au démarrage de la production en série dépassant les possibilités de seuil constructeur, l'aide de l'Etat se révélait indispensable.

Mais l'accord s'étant réalisé sur ce point, le gouvernement français marque définitivement la confiance qu'il manifestait vis-à-vis du Dassault-Sud Mystère 20, en acceptant d'avancer au constructeur les crédits nécessaires ; les débuts du remboursement de cette avance étant d'ailleurs assujettit à la livraison des premiers appareils printemps 1963).

Ainsi donc la Pan American et sa division Business Jets C^{ie} viennent-elles, le 2 août, de concrétiser leur commande ferme de 40 appareils et leur option sur 3 tranches portant chacune sur un même nombre d'avions, soit 160 biréacteurs probablement tous propulsés par des moteurs à double flux General Electric CF-700 d'une poussée unitaire de 1500 KGP. Bien que peu d'informations aient jusqu'à ce jour filtré sur les clauses du contrat, on peut tout de même tenir pour certain que :

- Les appareils, construits en France, seront livrés en vol aux Etats-Unis.
- Le prix de vente de l'appareil sur les marchés mondiaux aussi bien aux Etats-Unis, au Canada, qu'en quelque autre point du globe est fixé à 900.000 dollars, soit environ 4.500.000 F. (La Pan Am étant en cette affaire organisme revendeur, on peut donc supposer que le prix unitaire du Mystère 20 payé par la compagnie américaine à la GAM-Dassault est inférieur d'environ 10% au prix de vente convenu).
- Le dédit, en cas d'annulation des 3 tranches en option est tel qu'il équivaut pratiquement à une commande ferme de 126 appareils.

Signalons encore que cette commande de 160 Mystère 20 correspond, au point de vue financier, à la vente de 100.000 automobiles "Dauphine", et que là ne s'arrêtera pas certainement la percée commerciale de l'appareil : la très sérieuse étude de marché faite par la GAM-Dassault avant le lancement du prototype n'aboutissait-elle pas à la certitude que, pour chaque Mystère 20 placé aux USA-Canada, au moins un autre appareil de ce type serait vendu dans une autre partie du monde.

Ainsi, par les récentes et retentissantes percées commerciales de Concorde et du Mystère 20 se trouve une nouvelle fois reconnue par les pays étrangers, l'indiscutable valeur des matériels produits par notre industrie aéronautique.